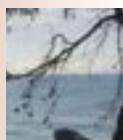


Dans ce numéro...



Une nouvelle vision pour la nature en Europe

voir page 6



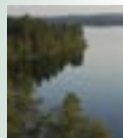
Glaciers fondront et récifs périssant

voir page 8



Impacts du changement climatique

voir page 10



Adaptation aux changements climatique

voir page 12

Le changement climatique : le danger le plus grave pour les espèces migratrices ?

Par Robert Hepworth, Secrétaire exécutif de la Convention PNUE sur les espèces migratrices

Les effets des changements climatiques sur le comportement des espèces migratrices deviennent de plus en plus manifestes. Si la migration est en elle-même une réponse flexible à des changements climatiques et aux modifications environnementales qui en découlent, les espèces touchées n'ont que des choix limités : se déplacer vers des territoires leur assurant des conditions favorables, rester là où elles sont et s'y adapter, ou s'éteindre.

Modifications du comportement des espèces migratrices

Les modifications environnementales touchent de différentes façons la faune sauvage : la durée, le calendrier et les zones de migration ont déjà changé pour nombreux d'espèces. Dans certains cas, les espèces ne migrent plus. Ainsi, en raison du réchauffement, la zone d'hivernage de deux papillons migrateurs, le souci et le vulcain, est remontée vers le Nord, atteignant le Royaume-Uni.

D'autres espèces migrent maintenant vers des zones où elles ne se trouvaient qu'occasionnellement. Le guêpier européen, inscrit à l'Annexe II de la CMS, que l'on voyait rarement en Allemagne, se reproduit maintenant de façon régulière dans ses régions. En Mer du Nord, le réchauffement a modifié la composition des communautés de plancton et de poissons. En conséquence, des populations de cétacés comptent maintenant une représentation plus élevée d'espèces d'eaux méridionales dont la migration remonte vers le Nord. L'aire de répartition des tortues se déplace aussi vers le Nord. Si cette extension des aires peut favoriser certaines espèces, d'autres se trouvent confrontées à une concurrence plus forte pour la nourriture et d'autres ressources, ce qui est susceptible à son tour de forcer des espèces à migrer vers des milieux moins favorables, réduisant ainsi leurs chances de survie.

Suite en page 3...



Table des matières

- 1 Le changement climatique : le danger le plus grave pour les espèces migratrices ?
- 2 Lettre du Directeur régional
- 4 Nouveautés
- 5 Biodiversité et la coopération européenne au développement
- 6 Une nouvelle vision pour la nature en Europe. La réunion des membres européens en Catalogne
- 8 Glaciers fondront et récifs périssant. Entretien avec Alfred ER Jakobsen, Vice-ministre de la santé et de l'environnement du Groenland, et Georges Handerson, Ministre du développement durable de la Polynésie française
- 10 Nouvelles du terrain : Impacts du changement climatique sur la biodiversité
- 12 Protection de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques : deux facettes d'un même enjeu
- 14 L'extinction des espèces et le Protocole de Kyoto
- 15 Calendrier des manifestations UICN : janvier-mars 2007

Rédacteur en chef :

Tamás Marghescu

Directeurs de rédaction :

Tim Christophersen
Dirk Hendricks
Karen Hoyer

Rédacteur scientifique :

Andrew Terry

Rédacteur pour les langues :

Tiina Rajamets

Traduction :

Amalia Thaler

Composition et maquette :

ohrthoyer business communications

Imprimé par :

Imprimerie Gramme, Belgique

Lettre d'information du Bureau régional de l'UICN pour l'Europe
Numéro 12 • 2007
ISSN : 1728-8932

Les opinions exprimés dans cette publication engagent leurs seuls auteurs et ne reflètent en aucun cas les opinions de l'UICN

Lettre du Directeur régional



Tamás Marghescu

Photo: ROfE

Je suis heureux de vous présenter la lettre d'information de ROfE, consacré à la biodiversité et les changements climatiques. Les changements climatiques du passé ont eu pour effet d'importantes modifications à la répartition des espèces et une réorganisation marquée des communautés biologiques. Les changements actuels se produisant à un rythme bien plus rapide, nous devons mettre en place de nouvelles stratégies de gestion pour nos paysages à grande échelle, afin d'assurer des habitats plus durables, non seulement aux espèces sauvages mais également aux êtres humains.

M. Robert Hepworth, Secrétaire exécutif de la Convention du PNUE sur les espèces migratrices, nourrit notre réflexion avec un aperçu de l'évolution des comportements des espèces migratrices et de leurs conditions de survie. Ces espèces, ainsi que d'autres qui se déplacent en raison des altérations de leurs habitats actuels, pourraient avoir besoin d'habitats nouveaux et mieux reliés entre eux afin de survivre.

Notre Bureau ROfE participe à l'heure actuelle à plusieurs projets portant sur les impacts des bouleversements climatiques sur la biodiversité, notamment avec la DG Environnement de la Commission européenne. Nous remercions M. Ladislav Miko, Directeur dans la DG Environnement, de nous avoir exposé ses points de vue sur les mesures nécessaires afin d'atténuer les impacts et de s'adapter aux nouveaux déplacements d'espèces en Europe.

Le Rapport Stern appelait le changement climatique " le plus vaste échec de marché jamais connue " et prévoyait de ce fait une baisse de l'activité économique mondiale de l'ordre de 20%. Les dirigeants mondiaux sont de plus en plus conscients des dangers que le changement climatique pose également en matière de santé et de sécurité alimentaire. Cependant, comme le rappelait Kofi Annan dans le discours prononcé lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Nairobi en 2006, cette crise fournit des occasions réelles pour faire progresser le développement et mettre nos sociétés sur une voie plus durable. A ce propos, l'UE prend as proposé une nouvelle politique énergétique et un plan d'action, qui devraient accroître de 20% la part des énergies renouvelables et réduire de 20% tant les émissions de CO₂ que l'utilisation d'énergie d'ici 2020.

Les acteurs de la conservation de la nature devraient aussi pouvoir forger des partenariats avec de nouvelles parties prenantes, telles que les institutions financières et le secteur de l'énergie, qui commencent à reconnaître qu'un environnement équilibré et des écosystèmes sains sont les vraies bases de la stabilité économique et sociale.

Deux événements marquants pour ROfE ont eu lieu fin 2006 : la conférence sur la biodiversité dans la coopération européenne au développement et la réunion des membres européens de l'UICN. Les deux événements ont réuni des partenaires anciens et nouveaux de la protection de la nature et suscité des débats éclairants sur l'avenir de la nature en Europe et ailleurs. Nous vous présentons un aperçu des conclusions de ces événements.

Bonne lecture !
Tamás



De la page 1...

Modification des conditions environnementales

Les milieux naturels changent dans le monde entier : le permafrost (pergélisol) fond et la toundra arctique est remplacée par de la forêt, la désertification progresse en Afrique, les cyclones sont plus fréquents aux Caraïbes, les eaux polaires se réchauffent. La fonte glaciaire modifie la salinité de l'eau et entraîne une élévation du niveau de la mer. Ces bouleversements ont des incidences sur la disponibilité spatiale et temporelle de nourriture et d'eau pour les espèces migratrices et peut faire obstacle à la migration en réduisant les possibilités de se ravitailler en route. Les migrateurs de longue distance, tels que les oiseaux aquatiques et les limicoles, dépendent de certains sites de halte afin de se nourrir avant de franchir d'importantes barrières écologiques, comme le désert du Sahara. Des sécheresses plus importantes ici contribueraient à accélérer la désertification déjà élevée et auraient un impact sur les possibilités de survie de nombreux oiseaux migratoires.

Les espèces-proie, animales et végétales, des migrateurs, sont également touchées par les changements climatiques. Les oiseaux migrateurs, qui se reproduisent plus tôt que par le passé, peuvent manquer de nourriture lorsque leur nichée est en éclosion. Le réchauffement peut modifier le moment d'apparition des papillons, qui dépend essentiellement de la température, ainsi que de la quantité et de la qualité des végétaux dont ils dépendent. Les indications reçues sur les sites d'hivernage concernant le temps de migration ne sont plus une indication fiable des conditions prévalant sur les sites de reproduction.

Dans les écosystèmes marins, les modifications de la température de surface de l'eau ont été mises en corrélation avec d'importantes altérations de la répartition et de l'abondance de plancton, ce qui touche les grands prédateurs et certaines espèces de manchots. Le réchauffement entraîne aussi une fonte plus précoce des glaces marines de l'Arctique, avec des impacts conséquents pour les phoques marbrés et barbus et pour les morses, qui utilisent la banquise pour se reposer, muer et mettre bas. Le réchauffement de l'eau permet aussi aux pathogènes et aux parasites de prospérer et de se propager. Ainsi, il est estimé que la prévalence et la rapidité de développement des tumeurs chez la tortue verte ont augmenté depuis les années 1980. Les scientifiques ont également observé que le réchauffement planétaire est favorise la prolifération d'algues toxiques et d'épizooties. En effet, une augmentation importante de la mortalité massive a été observée pour des populations de mammifères marins ces dernières années. L'insuffisance de nutriments et le manque de nourriture qui s'ensuit ont pu aggraver ces épizooties.

Chez les tortues marines, la proportion de mâles et de femelles éclos dépend de la température ; le réchauffement entraîne déjà une plus forte proportion de femelles sur certains sites. En outre, sur certaines

plages de nidification, la température s'élève au-dessus de 34°C, ce qui peut être fatal pour les nouveau-nés. Les interactions entre les milieux terrestres et marins peuvent aussi avoir des effets négatifs sur les espèces migratrices. Au Queensland, Australie, les inondations et le ruissellement des sédiments endommage les herbiers marins et réduit les taux de croissance et de reproduction des tortues vertes.

Nouveaux enjeux relatifs à la gestion des espèces migratrices

Suite à la Résolution 8.13 adoptée par la Conférence des Parties en 2005, le Conseil scientifique a entrepris une étude afin de déterminer quelles espèces migratrices se trouvent le plus menacées du fait des changements climatiques. Ainsi, 84% des espèces d'oiseaux inscrites aux Annexes de la Convention sont touchées par les effets du changement climatique. Ces études seront menées en coopération avec d'autres traités environnementaux multilatéraux, notamment la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les listes d'Etats des aires de répartition sont révisées à la lumière des modifications de la répartition issues des changements climatiques. Des aires de répartition nouvelles peuvent ainsi se trouver dans des Etats dépourvus de dispositions de gestion pour ces espèces et leurs habitats. Ces Etats pourraient bénéficier d'une coopération internationale accrue en vue de la gestion et de la conservation des espèces migratrices.

La CMS et ses Accords associés aident à élaborer des politiques permettant de contrecarrer les effets des changements climatiques. Notre mandat de collaboration avec d'autres traités afin d'étudier les impacts de ces changements a déjà abouti à un premier résultat tangible : avec le soutien du Ministère de l'environnement du Royaume-Uni, la CMS et le PNUE ont publié un rapport sur les espèces migratrices et les changements climatiques. Ce projet de recherche a défini un ensemble de réponses sur le plan politique, telles que la gestion intégrée du paysage et une meilleure protection des écosystèmes marins. Il met aussi en lumière des sujets de recherche qui permettraient de mieux connaître les effets du changement sur les espèces migratrices. Si la faune et l'ensemble de la vie sur la planète subissent toujours des pressions, la CMS a entrepris de relever le défi des objectifs mondiaux de réduction de la perte de la biodiversité d'ici 2010.

Pour en savoir plus :

www.cms.int/publications/pdf/CMS_CimateChange.pdf

Présentation de Paola Deda, responsable de liaison inter-organismes PNUE / CMS, lors de la COP 12 de la CCNUCC
rtsp://webcast.un.org/conferences/unfccc/2006/cck/unfccc061115-cckiosk_climate migratory.rm



© Karen Hoyer

Nouveautés

Nouveau site Internet

www.europeangreenbelt.org

L'initiative Ceinture Verte européenne relie des écosystèmes importants le long de l'ancien Rideau de fer. Les projets qui suivent le tracé de l'ancienne frontière Est-Ouest sont un emblème de l'effort mondial visant à mettre en place des activités transfrontalières de protection de la nature et de développement durable. Le tout récent site présente les trois régions de la Ceinture Verte, ainsi que leurs enjeux spécifiques et les efforts entrepris.

Nouveaux collaborateurs

UICN ROFE a le plaisir d'accueillir deux nouveaux collaborateurs au Bureau de Bruxelles : **M. Bernd Bruhns**, responsable de la communication, et **M. Marc De Coster**, responsable des relations avec la Belgique, le Luxembourg et l'UE. Titulaire d'une maîtrise en philosophie, politique et religions comparées, Bernd entreprend un MBA en marketing. Il a travaillé en communication et comme responsable de projets. Marc a fait des études agronomiques, d'écologie humaine et d'ingénierie environnementale. Il a participé à la mise en place d'organisations de protection de la nature en Belgique et a une vaste expérience de consultant. Chez ROFE, Marc devra renforcer les liens avec les autorités nationales et avec nos (nouveaux) membres belges et luxembourgeois.

Notre Bureau est heureux d'annoncer la désignation de **M. Ramaz Gokheshvili** comme Directeur du nouveau Bureau de Programme de l'UICN pour le Caucase Sud, basé à Tbilissi, Géorgie. Titulaire de deux MSc., en gestion de la faune et de la flore sauvages (Université de l'Idaho, Etats-Unis) et en écologie (Université d'Etat de Tbilissi, Géorgie), Ramaz est un spécialiste de la conservation de la biodiversité, un écologiste de terrain et un gestionnaire environnemental et des ressources naturelles avec une expérience de plus de 20 ans.

Nous souhaitons également la bienvenue à **Mme L'ubomira Vavrová**, collaboratrice du Bureau de Programme de l'UICN pour l'Europe du Sud-Est, basé à Belgrade. Depuis décembre 2006, elle remplace Maja Zitkovic en tant que responsable de projets. Titulaire d'un MSc. en sciences environnementales et protection de la nature, L'ubomira travaillait comme zoologiste à l'Organisme public de conservation de la nature de la République Slovaque à Banská Bystrica.

Emails : prénom.nom@iucn.org

Nouveaux projets

Faciliter l'adaptation aux changements climatiques

En coopération avec l'Institut pour les politiques européennes de l'environnement (IEEP), UICN ROFE participe à un projet destiné à conseiller la Commission Européenne sur les liens entre le morcellement des habitats et le changement climatique en Europe. Vu que les espèces réagissent aux changements climatiques en modifiant leur aire de répartition géographique, le morcellement des habitats représente un obstacle important. Il faudra améliorer la perméabilité du paysage européen en vue du déplacement des espèces. Ce projet examine les impacts sur les espèces et les habitats européens, ainsi que des mesures mises en œuvre par les Etats membres de l'UE afin d'améliorer la connectivité entre les milieux naturels.

Countdown 2010 pour les écosystèmes marins

Afin de faire avancer le calendrier d'actions pour les aires protégées marines à l'UE et au-delà, le Ministère fédéral allemand de l'environnement et l'UICN organisent un atelier international d'experts en avril 2007. Il aura pour but d'élaborer des recommandations adressées à l'UE sur Natura 2000, les aires protégées marines et les politiques marines internationales. Il devrait rassembler près de 80 spécialistes des aires protégées marines de tout premier plan, représentant les Etats membres, la Commission européenne, l'UICN, des organisations des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Pour plus d'informations, contactez bernd.bruhns@iucn.org

Mémoire d'accord avec la CEPI

Le Mémoire d'accord entre l'UICN ROFE et la Confédération des industries papetières européennes (CEPI) représente un grand pas en avant vers une coopération renforcée entre les deux organisations. Il a pour but de définir un cadre général permettant aux deux organisations de mener à bien des projets et des activités spécifiques en collaboration. En premier lieu, l'UICN et la CEPI devraient préparer un guide des meilleures pratiques pour des politiques d'approvisionnement dans le secteur papeter et de la pâte à papier.

Changements climatiques et la biodiversité

Les stratégies d'adaptation des espèces aux changements climatiques suivent-elles un modèle général ? Est-il possible de comparer les différentes études portant sur les effets climatiques sur la biodiversité ? Quelles conclusions peut-on tirer afin de contribuer à prévenir les effets du changement climatique sur la biodiversité ? Voici quelques-unes des questions auxquelles le projet MACIS (Minimiser et s'adapter aux impacts des changements climatiques sur la biodiversité) s'efforce de répondre. Des experts de premier plan, provenant de 12 institutions basées dans 11 pays, passeront en revue les données scientifiques les plus récentes et prépareront des modèles avancés destinés à prévoir les impacts sur la biodiversité d'ici 2050. ROFE fera partie du conseil consultatif du projet et contribuera à diffuser des choix politiques ainsi définis. Plus d'information sur www.macis-project.net.

Biodiversité et la coopération européenne au développement

La conférence " Biodiversité et coopération européenne au développement " s'est tenue à Paris en septembre 2006. Plus de 450 participants ont pris part à un débat de haut niveau sur le double défi de la réduction de la pauvreté et la protection de la biodiversité. Organisée par l'UICN et la Commission Européenne (CE), cette importante manifestation n'aurait pu avoir lieu sans le soutien financier de la CE, la Belgique, la Finlande, la France et la Suisse.

Les séances plénières ont nourri les débats tandis que huit ateliers thématiques permettaient aux participants d'exprimer leurs préoccupations spécifiques. Ainsi, des délégués de plus de 60 gouvernements, des représentants de 12 régions et territoires européens d'outremer, un grand nombre d'organisations internationales et de représentants de la société civile ont examiné des modalités visant à ce que l'aide au développement contribue plus efficacement à atteindre les Objectifs de développement du millénaire et l'objectif mondial de réduire sensiblement le taux de perte de biodiversité d'ici 2010.

Passer à l'action

La conférence avait pour but principal de contribuer à transformer les engagements politiques en réalisations concrètes, en élaborant des recommandations adressées à la CE et aux Etats membres de l'UE. Les participants ont exprimé leur préoccupation en raison du déclin des biens et des services fournis par les écosystèmes, ce qui compromet le développement durable et les moyens d'existence des pauvres. Le besoin de forger des liens plus étroits entre les acteurs de l'environnement et du développement, ainsi que de passer de l'élaboration de politiques à une mise en œuvre effective, a été mis en exergue.

Pendant trois journées de débats très riches, les participants ont rédigé le " Message de Paris ", qui définit quatre grands axes d'action commune afin de mieux intégrer la biodiversité dans la coopération européenne au développement :

- Appuyer l'intégration généralisée de la biodiversité dans les pays partenaires
- Améliorer la gouvernance
- Renforcer la cohérence des instruments et des politiques
- Reconnaître l'importance de la biodiversité des pays et territoires d'outremer (PTOM)

Pour chacun de ces grands axes, une liste de recommandations a été élaborée. Ces recommandations portent notamment sur l'intégration des questions environnementales dans les stratégies nationales de planification et les instruments de politique macro-économique, ainsi que sur le besoin de mettre en place au sein de l'UE un cadre cohérent pour l'environnement dans les PTOM.

Des engagements concrets

La conférence a été le cadre de plusieurs engagements importants. Le Ministère finlandais de l'environnement et le Ministère péruvien de l'agriculture ont signé la Déclaration du Countdown 2010,



© JP Palasi

s'engageant à prendre des mesures nationales et à coopérer dans un projet (BIODAMAZ) dans la région amazonienne du Pérou.

L'UICN et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ont signé un cadre de coopération historique. Institution européenne, la BEI doit promouvoir des mesures d'atténuation lorsque des projets ont des impacts sur la nature. Dans le nouveau cadre, l'UICN aidera la BEI à mieux évaluer les questions d'environnement liées à des projets, au moyen de consultations, de conseils et de renforcement des capacités.

La Présidence finlandaise de l'UE s'est engagée à transmettre le Message de Paris au Conseil Européen Affaires générales et Relations extérieures de décembre 2006. Ce dernier a salué le Message et reconnu le lien fort existant entre la biodiversité et la réduction de la pauvreté ainsi qu'avec d'autres ODM. Peut-être encore plus important, il a souligné le besoin de passer des engagements à l'action et a demandé à la CE et aux Etats membres de faire rapport sur la mise en œuvre des recommandations.

Enfin, la Présidence française de l'UE en 2008 informera le Congrès mondial de la nature de l'UICN sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Message de Paris.

Voyez aussi www.countdown2010.net/paris2006

Contacts : jean-claude.jacques@iucn.org et catherine.ghyoot@iucn.org

Une nouvelle vision pour la nature en Europe

La réunion des membres européens en Catalogne – par Andrew Terry, UICN ROFE

La perception de la nature change en Europe. Grâce aux outils mis en place dans le contexte de l'Évaluation du millénaire des écosystèmes, il existe maintenant un langage permettant de montrer comment allier la préservation de la biodiversité et des écosystèmes et le développement économique. L'UICN a lancé un débat mondial très important afin de concevoir un nouveau modèle de durabilité mettant mieux en lumière le rôle central de l'environnement dans le développement économique et social. En Europe, pour notre part, nous devons regarder au-delà de 2010 et développer notre vision future de la conservation de la nature, ainsi que de son intégration dans les objectifs des politiques économiques et sociales des pays européens et des institutions de l'UE.

Le rôle de l'UICN

L'UICN est exceptionnellement bien placée afin d'animer ce débat indispensable. Elle peut s'appuyer sur ses organisations membres, qui comptent au nombre de 377 en Europe, tant gouvernementales que non-gouvernementales, soit presque un tiers de l'ensemble des membres dans le monde. Avec un territoire de 25 millions de km²,

le Programme européen de l'UICN est le premier par l'étendue et comprend une riche diversité naturelle et culturelle.

La réunion des membres qui s'est tenue à Barcelone en 2006 avait pour but de préparer une vision de la nature pour l'Europe au-delà de 2010. Pour l'UICN, il s'agissait d'un point de départ pour l'élaboration du Programme européen en 2009–2012. C'était aussi la première occasion d'aborder la représentation de l'Europe au Congrès mondial de la nature, qui aura lieu en 2008, à Barcelone également.

Grâce au soutien de la Generalitat de Catalogne, le Bureau régional de l'UICN pour l'Europe (ROFE) a organisé sa deuxième réunion des membres, rassemblant plus de 200 délégués de 37 gouvernements, la Commission Européenne, cinq organisations des Nations Unies, 88 ONG, des entreprises du secteur privé, le Secrétariat mondial de l'UICN et les Commissions d'experts. C'était la première fois que ROFE réunit une aussi vaste assemblée de membres du réseau et de partenaires de l'UICN.

Visions d'avenir

La première journée a été consacrée à la Commission mondiale des aires protégées (CMAP). Roger Crofts, Vice-président pour l'Europe, a présenté le nouveau programme européen de la CMAP, axé sur le renforcement des aires protégées et des capacités et l'intégration de la gouvernance et des préoccupations sociétales. Les débats ont porté sur les modalités de mise en œuvre du plan et sur ses domaines centraux. La CMAP devrait axer son action sur certains points forts, tels que l'amélioration et l'application des catégories de gestion des aires protégées et leur utilisation en vue d'une gestion plus efficace. Il a été conclu que la CMAP devrait s'impliquer davantage dans la mise en œuvre et la gestion de Natura 2000, l'outil central de l'UE pour la conservation in situ. Avec les membres et les partenaires, l'UICN et la CMAP œuvreront aussi en faveur d'une meilleure communication du rôle important que jouent les aires protégées pour les paysages et les populations européens.

La deuxième journée a porté sur le nouveau Programme européen de l'UICN et sur une vision d'avenir de la protection environnementale. Ladislav Miko, Directeur dans la DG Environnement, a exposé sa vision d'avenir, comportant un débat ouvert entre les institutions européennes, les organisations de protection de l'environnement et le public à propos du rôle de l'environnement dans notre vie quotidienne. Quel genre de vie souhaitons-nous mener ? Un tel débat doit employer un langage adapté et impliquer toutes les parties prenantes. Les groupes de débat de l'après-midi ont entériné cette façon de voir et insisté sur le besoin de mécanismes permettant d'œuvrer avec le secteur public et privé.

Les débats sur le nouveau Programme ont également abordé la question de la communication sur la biodiversité. Les participants ont estimé qu'il est nécessaire de l'axer davantage sur les liens unissant biodiversité, santé humaine et développement. Notre santé, qu'elle soit mentale, physique ou

sociale, est étroitement liée à celle de notre environnement. Les Européens doivent décider dans quel environnement ils souhaitent vivre, mais il est nécessaire de leur montrer les choix possibles et leurs implications respectives. Les effets des changements climatiques devraient aussi avoir une place importante dans le contexte du Programme. L'Europe est riche en habitats variés, dont un grand nombre seront très touchés par les changements climatiques. Ces effets seront aggravés par le développement des infrastructures et le morcellement conséquent des milieux naturels.

Ces messages ont été repris dans les événements parallèles, qui ont permis de mettre en lumière des initiatives et des activités en cours, dont des présentations sur la biodiversité dans les territoires européens d'outremer, la Ceinture verte européenne, la conservation de la nature en Catalogne, les habitats méditerranéens de montagne, le Parc national de Hoge Kempen en Belgique, le Forum européen des habitats et l'initiative de Délos pour des sites spirituels en Europe.

Plus d'affaires sur une planète morte

Le Countdown 2010, qui rassemble des partenaires venant d'horizons très divers, est un outil fort pour communiquer sur la biodiversité. 24 organisations se sont jointes à l'initiative lors de la réunion ; chacune d'entre elles s'est engagée à entreprendre des activités afin d'atteindre l'objectif 2010. Mark Held, de l' " Association of Outdoor Groups ", qui regroupe les grands fabricants d'équipements pour des activités de plein air, a souligné lors de sa présentation pourquoi ces entreprises soutiennent la protection de la nature. Non seulement leur activité est liée à un environnement sain et à une attitude sociale favorisant le contact avec la nature, mais elles ont aussi, en règle générale, une motivation éthique vis-à-vis de l'environnement. Citant David Brower, il a souligné qu' " il n'y a pas d'affaires possibles sur une planète morte ".

Toucher terre

Afin de permettre aux participants de ramener de nouvelles idées chez eux, des séances de formation ont exploré des relations avec les médias, la collecte de fonds à l'intérieur de l'UE et la conception de

projets. Chacune des séances a présenté des démarches novatrices afin de mettre en place des projets réussis et de communiquer des messages portant sur des questions socialement pertinentes.

Enfin, afin de permettre aux participants de réfléchir sur les débats des trois jours et de voir des activités de terrain, une excursion a été organisée à Punta de la Mora, avec l'ONG catalane Depana. Il s'agit de l'un des rares sites du littoral espagnol où l'on trouve encore des étendues importantes de forêts de pin méditerranéen. Il appartient à des propriétaires privés et n'a jamais été aménagé. Le Programme européen LIFE a contribué à sauvegarder ce milieu caractéristique côtier et marin méditerranéen. C'est un exemple remarquable d'une réussite fondée sur une bonne communication entre les écologistes, les propriétaires locaux et les autorités régionales et nationales.

Lors de la visite, M. Joan Miquel Nadal i Malé, Maire de Tarragone, a signé la Déclaration du Countdown 2010 au nom de la Mairie. Les participants ont visité ensuite le centre d'information sur la biodiversité marine récemment ouvert, établi grâce à la collaboration entre la Mairie, l'autorité du port de Tarragone, Depana et un club local de plongée sous-marine.

Les trois journées de réunion ont suscité un grand nombre de débats et d'idées. ROFE tiendra compte de la forte réponse des participants afin de proposer un nouveau Programme européen qui sera diffusé aux membres pour commentaires courant 2007. Ce programme comportera des activités visant à mettre en œuvre une nouvelle vision de la protection de la nature dans une Europe où des citoyens sains pourront s'épanouir dans des environnements également sains.

L'UICN remercie cordialement la Ville de Barcelone et la Région Catalogne pour leur hospitalité et leur soutien généreux à la réunion européenne des membres. Nous nous réjouissons de pouvoir nous retrouver à Barcelone à l'occasion du 4e Congrès mondial de la nature en 2008.



Participants à l'excursion à Tarragona
© Karen Hoyer



Vue de la Punta de la Móra, Catalogne
© Karen Hoyer

Glaciers fondront et récifs périssent

Entretien avec Alfred E.R. Jakobsen, Vice-ministre de la santé et de l'environnement du Groenland, et Georges Handerson, Ministre du développement durable de la Polynésie française
par Erik van Zadelhof, ROFE



Alfred E.R. Jakobsen & Georges Handerson

M. Jakobsen, selon la Convention des Nations Unies sur le changement climatique, la température de l'air dans la région arctique s'est accrue de près de 5°C au XXe siècle, soit dix fois plus vite que la température moyenne de surface de la planète. Quels ont été les effets de ce réchauffement sur l'environnement du Groenland jusqu'à présent ?

AERJ : La fonte et le retrait des glaciers ont actuellement lieu à un rythme sans précédent. Normalement, l'épaisseur des glaces s'accroît en hiver, ce qui compense la perte de la période estivale ; or, les hivers sont maintenant moins froids, ce qui provoque un retrait des glaces. En raison du réchauffement général du climat, la couche de glace maritime hivernale est plus fine, elle se forme plus tard et fond plus tôt. En été, il y a à la fois des sécheresses et de fortes pluies.

D'après les scénarios climatiques, la température moyenne devrait s'accroître de 1 à 6°C dans les 90 années à venir, ce qui pourrait entraîner une élévation de 0,5 à 1m du niveau de la mer et une fréquence accrue d'événements météorologiques extrêmes. Quelles peuvent en être les conséquences pour votre environnement et votre biodiversité exceptionnelle ?

GH : L'élévation du niveau de la mer et de la température nous préoccupe beaucoup, en raison de leurs conséquences potentielles tant pour la population que pour la biodiversité. En effet, il y aura des modifications radicales dans les récifs coralliens, qui devraient blanchir à la suite du réchauffement de la température de l'eau. Ceci aura des effets préjudiciables sur l'ensemble de la biodiversité du lagon et, pour la population, des impacts négatifs sur

la pêche. Les changements climatiques auront aussi des effets sur les surfaces terrestres de nos îles, avec des risques de pertes accrues de biodiversité.

AERJ : Bien entendu, il ne s'agit pour l'instant que de prévisions, mais elles nous indiquent que quelque chose se passe et que des impacts plus graves sont à prévoir. Selon ces prévisions, la région arctique sera la plus touchée par les changements climatiques. La faune et la flore locales et régionales sont d'ores et déjà touchées. Les ours polaires, par exemple, ont déjà plus de difficultés à chasser, en raison de l'impact de périodes plus longues de glace nouvelle et fine. Des espèces exotiques envahissantes pourraient évincer des espèces locales. En outre, on observe une propagation naturelle d'espèces qui par le passé ne pouvaient pas prospérer au Groenland.

Quels seront les effets de ces changements sur l'économie, la culture et les modes de vie de vos régions ?

AERJ : Au Groenland, nous avons des liens socio-économiques et culturels très forts avec notre environnement et nous en sommes très dépendants. Le Groenland est une société moderne avec notamment des pêcheries à haute technologie, mais de nombreuses familles des zones côtières vivent grâce à la chasse et à la pêche de subsistance. Avec les perturbations des cycles naturels causés par les changements climatiques, les activités de subsistance et le mode de vie qui en découle deviendront plus difficiles. Nous risqueront que plus de personnes deviennent dépendants de l'aide sociale. D'un autre côté, le réchauffement climatique peut favoriser l'exploitation

© AER Jakobsen



agricole et minière dans le Sud du Groenland. A plus long terme, si la couche glaciaire du Pôle Nord fond intégralement, des nouvelles routes de navigation seraient ouvertes entre les marchés européen, asiatique et américain. Des nouvelles possibilités de prospection minière et d'autres ressources apparaîtraient.

GH : L'élévation du niveau de la mer aura des effets sur la sécurité des Polynésiens. Certaines populations risquent d'être déplacées, nous ne savons pas où nous pourrions vivre en sécurité. Nos îles sont déjà petites, si elles rapetissent encore, comment allons-nous garder une économie viable et susceptible de faire vivre durablement notre population ?

La biodiversité extraordinaire des pays et territoires d'outremer (PTOM) représente un patrimoine important pour la planète ; par ailleurs, ces territoires ont donné naissance à des cultures profondément enracinées, et recèlent un potentiel de développement et de recherche. Quelles mesures prévoyez-vous afin de favoriser l'adaptabilité aux changements climatiques, pour vos environnements et vos cultures ?

GH : La Polynésie française sera particulièrement touchée par les conséquences du changement climatique global, même si elle contribue pour très peu aux causes de ce réchauffement. Nous œuvrons en faveur du développement durable, encourageant des activités respectueuses de l'environnement et protégeant notre biodiversité. Nous développons la coopération régionale afin d'échanger des connaissances et des stratégies et appelons la communauté internationale à prendre des mesures afin de réduire les causes du changement climatique planétaire.

AERJ : Les PTOM se sont récemment rassemblés afin d'établir leur association, l'APTOM. Grâce à une coopération plus étroite, ces petites îles éparpillées dans le monde affrontent des enjeux très importants : il s'agit d'assurer une utilisation durable de notre patrimoine exceptionnel de biodiversité et d'autres ressources. On pourrait également mettre en place des sites Internet afin de promouvoir nos objectifs et d'élaborer des programmes en coopération, pour l'enseignement par Internet par exemple.

Que faites-vous afin de sensibiliser les dirigeants mondiaux et d'autres acteurs internationaux à l'urgence de votre situation et de les encourager à agir ?

AERJ : En 2005, le Groenland a accueilli avec le Danemark une conférence officielle sur le changement climatique, à laquelle ont participé plus de 20 ministres de l'environnement du monde entier. Il s'agissait entre autres de permettre aux ministres de voir de leurs yeux la fonte de la calotte glaciaire et de prendre conscience que les pays industrialisés doivent prendre des mesures plus énergiques afin de réduire leurs émissions de CO₂. Le Groenland investit dans l'énergie hydro-électrique afin de dépendre moins du pétrole. Nous appuyons le Protocole de Kyoto et souhaitons qu'il continue au-delà de 2012.

GH : Je saisis toutes les occasions pour expliquer notre situation au niveau international et faire comprendre que nous n'avons que très

peu de moyens pour modifier ou inverser la tendance. C'était par exemple le cas lors de la Conférence de l'UICN sur la biodiversité dans la coopération européenne au développement, à Paris, en 2006. Nous avons besoin d'une prise de conscience mondiale à ce sujet. Je vous suis très reconnaissant de m'avoir donné cette occasion de faire un appel en ce sens.

Quelles sont les mesures les plus urgentes que vous souhaiteriez voir prendre par l'UE, les Etats Membres, peut-être d'autres acteurs également ?

GH : J'aimerais que l'Union européenne reconnaisse la biodiversité extraordinaire et la qualité des écosystèmes des PTOM et des îles



© Carl Gustav/The World Bank

du Pacifique Sud. La Polynésie française, à elle seule, héberge plus d'espèces endémiques que l'ensemble des pays de l'UE !

J'espère que le message de la conférence de Paris sera entendu, que l'UE mettra en place un cadre cohérent afin de promouvoir la gestion durable des zones importantes de biodiversité des PTOM et qu'elle encouragera des efforts conjoints avec les régions ultrapériphériques, avec des mécanismes adaptés de financement. Il faudrait aussi entreprendre davantage de recherches sur l'élévation du niveau de la mer et ses conséquences pour le Pacifique. Depuis 2006, notre gouvernement appuie une étude sur les effets économiques de l'augmentation du niveau de la mer à Tahiti, en collaboration avec l'Université de la Sorbonne. C'est un début, mais nous avons besoin de plus de recherche pour les îles du Pacifique, c'est une urgence !

AERJ : Que les Etats membres de l'UE continuent de réduire leurs émissions de CO₂, qu'ils continuent de mettre en place de nouvelles technologies avec des émissions de CO₂ très réduites, qu'ils continuent d'œuvrer afin que la Chine, les Etats-Unis et d'autres pays qui n'ont pas encore ratifié le Protocole de Kyoto se joignent à ceux qui l'ont fait.



IUCN Photo Library © Alicia Held

Ce numéro porte sur les impacts du changement climatique sur la biodiversité terrestre. Il existe des fortes indices que le changement climatique a des effets sur la répartition des espèces (Parmesan et Yohe, 2003 ; Thomas *et al.*, 2004), et que ces effets se renforceront à l'avenir (Araújo et Rahbek, 2006). Nous découvrons également que d'importantes variations climatiques ont eu lieu dans le passé, à un rythme plus rapide que nous ne le croyions. Les données historiques permettent de mieux cerner les réponses possibles des espèces aux changements actuels. Les articles évoqués portent sur les réponses des espèces et des habitats, ainsi que sur les outils de prévision des effets probables du climat sur la répartition des espèces. La modélisation des réponses possibles des espèces à des modifications issues du climat se répand et les résultats bénéficient d'une large diffusion (voir par ex. Thomas *et al.*, 2004). Nous devons cependant utiliser et interpréter ces résultats avec prudence, notamment pour ce qui concerne la définition de priorités et de plans de conservation (Araújo et Rahbek, 2006).

Les réponses des espèces : changement d'enveloppes

La prévision des réponses probables des espèces et la définition des groupes taxonomiques vulnérables aux changements climatiques suscitent un fort intérêt (Araújo et Rahbek, 2006). La méthode la plus répandue consiste à définir une enveloppe bioclimatique pour une espèce donnée, utilisant les données de répartition de l'espèce et les données climatiques actuelles ; ces données sont ensuite comparées à une enveloppe future fondée sur les conditions prévues (Araújo et New, 2006). Le degré de recoupement des deux enveloppes fournit une indication sur la vulnérabilité des espèces aux changements climatiques. Cette méthode est simple à expliquer (Thomas *et al.*, 2004) et elle permet d'utiliser facilement des ensembles de données complexes.

Cette approche a un caractère général et comprend des diverses hypothèses et des types de modèles différents. Le choix du modèle est toujours pragmatique (Araújo et New, 2006). Les critiques portent sur des attributs inhérents aux modèles et sur leur inaptitude à saisir des éléments écologiques importants pour la répartition des espèces (Pearson *et al.*, 2006). Il peut s'agir par exemple d'une capacité de propagation variable selon les individus, d'adaptations locales et des effets de la dynamique des écosystèmes. Une comparaison de l'utilisation de différents modèles sur le même ensemble de données permet de constater des variations importantes dans les prédictions réalisées, allant de 92% de perte à 322% de gain de territoire (Pearson *et al.*, 2006). Une question cruciale qui reste posée est celle de savoir si les prévisions de répartition actuelle des espèces peuvent aboutir à des prévisions fiables de répartition future (Araújo et Rahbek, 2006).

Un certain nombre d'approches sont proposées afin de répondre à ces préoccupations. Araújo et New (2006) proposent la mise en place de " prévisions d'ensemble ", comportant différentes prévisions pour un système en utilisant un ensemble de conditions de départ, de paramètres et de types de modèles. Le choix du modèle le plus performant est fondé sur la fourchette de produits du modèle exprimés. La " rétroprévision " (hindcasting) est également évoquée ; il s'agit de valider les prévisions actuelles de répartition des espèces sur la base de données fossiles et sur des tests régionaux de prédictions de répartition concernant des espèces d'autres régions (examinée par Araújo et Rahbek, 2006). L'utilisation de modèles d'enveloppe climatique indique incontestablement que le changement climatique aura des effets, mais il est nécessaire de dépasser cette étape afin de tester les prévisions et de permettre de mieux cerner la réponse probable des espèces.

Araújo, M.B. et New, M. 2006. Ensemble forecasting of species distributions. *Trends in Ecology and Evolution* Doi:10.1016/j.tree.2006.09.010.

Araújo, M.B. et Rahbek, C. 2006. How does climate change affect biodiversity? *Science* 313: 1396–1397.

Parmesan, C. et Yohe, G. 2003. A globally coherent fingerprint of climate change impacts across natural systems. *Nature* 421: 37–42.

Pearson, R.G., Thuiller, W., Araújo, M.B., Martinez-Meyer, E., Brotons, L., McClean, C., Miles, L., Segurado, P., Dawson, T.P. et Lees, D.C. 2006. Model-based uncertainty in species range prediction. *Journal of Biogeography* 33: 1704–1711.

Thomas, C.D., Cameron, A., Green, R.E., Bakkenes, M., Beaumont, L.J., Collingham, Y.C. *et al.* 2004. Extinction risk from climate change. *Nature* 427: 145–148.

Utilisation des sols et changement climatique

En Europe, l'usage prédominant des sols est agricole, donc, les surfaces cultivées sont très importantes pour la biodiversité du continent. Les problèmes principaux qui se posent pour les terres agricoles en Europe sont l'agriculture intensive ou l'abandon des terres périphériques. Les indicateurs de biodiversité font clairement état de l'impact négatif de l'intensification agricole sur les espèces. La gestion des terres cultivées est usuellement axée sur la rentabilité de l'utilisation ; si celle-ci est faible, les terres sont abandonnées ; si elle est élevée, elle peut conduire au développement d'une agriculture intensive et à la conversion de nouvelles surfaces à des usages agricoles. (Audsley *et al.*, 2006 ; Berry *et al.*, 2006). Le choix de l'utilisation est fait par les agriculteurs, en réponse à la situation socio-économique, aux structures de subvention et aux conditions environnementales, liées notamment au climat et aux sols. Un nombre des questions se posent sur les conséquences de l'usage des sols et les changements pour la gestion des espèces et des ressources naturelles en Europe. Quelles sont les pressions auxquelles les agriculteurs et la biodiversité sont les plus vulnérables et comment cette vulnérabilité évolue-t-elle par rapport aux conditions prévues pour l'avenir ? Ces questions sont abordées dans le cadre du projet ACCELERATES (financé par la DG Recherche de la Commission Européenne), qui visait à mettre en place des modèles intégrés de prévision des changements climatiques et des réponses relatives à l'utilisation des terres, à la biologie des sols et aux espèces.

Audsley *et al.* (2006) ont utilisé quatre scénarios socio-économiques et deux scénarios climatiques afin de décrire des conditions susceptibles de prévaloir en 2050. Malgré la variabilité des scénarios, ils prédisent une forte progression de l'adaptabilité des cultures dans les latitudes septentrionales et en altitude, ainsi qu'une décroissance en Europe du Sud, notamment pour les cultures

de printemps. Des enjeux politiques se poseront donc surtout dans les régions septentrionales pour les choix d'utilisation des sols en réponse aux besoins écologiques et sociétaux. En règle générale, cependant, ce sont les conditions socio-économiques, plutôt que les changements climatiques, qui semblent avoir un impact déterminant sur les exploitants. Leurs effets s'expriment davantage sur les régions périphériques qu'en Europe centrale. Il est également probable que les régions les plus touchées soient des régions périphériques où l'abandon des terres représente un risque constant et où la biodiversité dépend de modes de gestion extensive des terres. Vu que l'étude montre des variations considérables dans les prédictions réalisées pour différentes régions, il est nécessaire d'affiner davantage des modèles intégrant l'utilisation des sols et les conditions climatiques probables, afin de définir des choix possibles de développement rural et de stratégies de protection environnementale à l'avenir.

Andreas, E.L., Guest, P.S., Persson, P.O.G., Fairall, C.W., Horst, T.W., Moritz, R.E. and Semmer, S.R. 2002. Near-surface water vapor over polar sea ice is always near ice saturation. *Journal of Geophysical Research -C* 107: 8033.

Berry, P.M., Rounsevell, M.D.A., Harrison, P.A et Audsley, E. 2006. Assessing the vulnerability of agricultural land use and species to climate change and the role of policy in facilitating adaptation. *Environmental Science and Policy* 9: 189–204.

Audsley, E., Pearn, K.R., Simota, C., Cojocaru, G., Koutsidou, E., Rounsevell, M.D.A., Trnka, M. et Alexandrov, V. 2006. What can scenario modelling tell us about future European scale agricultural land use, and what not? *Environmental Science and Policy* 9: 148–162.

Pour en savoir plus : www.geo.ucl.ac.be/accelerates/





© S Vereschagin

Protection de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques : deux facettes d'un même enjeu

Par Ladislav Miko, Directeur de la Direction de protection de l'environnement naturel de la Commission Européenne, DG Environnement

Tandis que l'Europe vit l'un des hivers les plus doux que l'on n'ait jamais connus, tant la société humaine que l'environnement naturel doivent s'adapter aux changements climatiques. La société humaine aimerait évidemment éviter autant que possible les effets préjudiciables tout en réduisant au minimum les changements inévitables. Dans le contexte de la biodiversité, s'adapter veut dire permettre à la nature, des gènes aux écosystèmes, d'utiliser les mécanismes d'adaptation naturelle, ce qui peut réduire aussi les impacts sur les sociétés humaines.

La réponse des espèces aux changements climatiques

La modification des aires de répartition des espèces et du calendrier d'événements biologiques tels que la migration représentent des réponses évidentes aux changements climatiques. Cependant, des changements plus subtils et moins manifestes ont lieu.

Les écosystèmes sont composés d'un grand nombre d'espèces réunies par un réseau complexe de relations mutuelles. Certaines d'entre elles tolèrent assez bien les changements, d'autres y sont plus sensibles. En raison du changement climatique, la marge de tolérance de certaines espèces peut se trouver dépassée, entraînant leur disparition. Si nous restons indifférents à ces évolutions, nous aurons des écosystèmes très simplifiés et homogènes. Les espèces genre "mauvaises herbes" domineront et nous perdrons la spécificité, la différence, ce qui est caractéristique à chaque territoire ; notre nature perdra son identité. Bien entendu, la qualité et la quantité des biens et des services fournis par nos écosystèmes s'en trouveront affectés, même s'il n'est pas encore possible à l'heure actuelle de quantifier ces impacts.

N'oublions pas que les espèces ne sont pas seules en jeu lorsqu'il s'agit de l'adaptation aux changements climatiques. Il existe des liens directs avec d'autres éléments : l'érosion et la dégradation des sols, la perte du carbone piégé dans les écosystèmes, les modifications des stocks naturels de nutriments, la capacité de rétention d'eau et

les régimes hydriques connexes, la qualité de l'eau et la gravité des événements météorologiques.

Le stress ajouté ainsi cumulé aura des effets profonds sur nos écosystèmes naturels et sur l'aspect même de la planète. Nous devons autant que possible encourager et non saper la résilience naturelle des écosystèmes dont nous dépendons, afin de protéger notre capital naturel et d'assurer un flux continu de biens et de services écosystémiques. Nous devons permettre aux mécanismes naturels d'adaptation de rester flexibles, sauvegarder l'équilibre de notre environnement et, en même temps, aider de façon importante à atténuer les effets des changements climatiques sur les sociétés humaines.

De l'espace pour les hommes et pour la nature

Afin d'assurer un flux continu de services écosystémiques, il faut avant tout sauvegarder les écosystèmes naturels et semi-naturels qui en sont la source principale. Autrement dit, nous avons besoin d'espace pour les êtres humains sur la planète, mais également pour la nature. L'espace pour la nature peut être trouvé à différentes échelles, et nous devrions les employer toutes. Nous devrions protéger les fragments rémanents des écosystèmes naturels ou semi-naturels afin de créer des refuges pour les espèces, ainsi que des espaces plus vastes qui sauvegarderont les processus naturels ou semi-naturels.

L'UE a mis en place un réseau d'aires protégées appelé Natura 2000. Natura 2000 doit tenir compte du fait qu'une partie importante de nos milieux et paysages existants a été façonnée par les utilisations humaines et que ces espaces dépendent souvent de la continuité de l'utilisation humaine pour sauvegarder leur biodiversité. Il est possible d'exploiter des espaces naturels sans endommager leurs caractéristiques ni leur biodiversité, en les améliorant même parfois. Cependant, certaines activités humaines sont préjudiciables à la biodiversité. Nous devrions nous efforcer de réduire les impacts négatifs au minimum, notamment lorsque la capacité de charge des écosystèmes est atteinte.

Etant donné les besoins variables des espèces et leur rôle dans la préservation des fonctions des écosystèmes et leur résilience aux changements futurs, chacune des aires de notre réseau naturel devrait couvrir au moins l'espace minimal permettant à ces espèces de survivre et/ou de maintenir un habitat donné. Si cette taille critique minimale n'est pas atteinte, l'écosystème se dégradera et/ou des espèces protégées ou menacées disparaîtront. Le réseau Natura 2000 comporte des aires tant grandes que petites ; toutes jouent un rôle également important afin de maintenir la diversité des espèces et des génomes, ce qui à long terme permettra la mise en place d'un ensemble plus vaste d'options d'adaptation.

La voie de l'évolution

Les caractéristiques des espèces sont le résultat d'interactions entre leurs gènes et l'environnement. Les conditions environnementales sont ainsi le moteur des processus évolutionnaires. A l'intérieur d'une même espèce, des populations différentes s'adaptent aux conditions locales. Certaines espèces deviendront adaptées à des conditions très spécifiques ; d'autres prospéreront dans des conditions variées. Les services écosystémiques d'une zone donnée sont le résultat des processus évolutionnaires et des adaptations locales de ces espèces généralistes et spécialistes. Notre utilisation des sols tend à uniformiser le paysage, réduisant le degré de variabilité ouvert aux espèces. Ceci a entraîné un déclin massif des espèces, en particulier parmi celles adaptées à des conditions spécifiques. Les changements climatiques sont susceptibles d'avoir un effet ajouté sur les processus évolutionnaires au cours du prochain siècle. L'interaction de ces impacts avec le morcellement des milieux naturels et l'uniformisation des paysages est un élément crucial. Si l'évolution ne peut agir que dans des milieux morcelés et limités, les écosystèmes pourraient devenir encore plus uniformes et simplifiés, fournissant encore des services, mais de moindre qualité et diversité.

Relever le défi

Nous ne sommes pas impuissants face aux changements climatiques et à leurs effets sur les écosystèmes. Nous pouvons œuvrer avec les processus naturels afin de préserver la résilience. Lorsque des espèces peuvent migrer, elles peuvent se déplacer le long de gradients climatiques et trouver les zones les mieux adaptées à leurs besoins. Des espèces déplacées qui assureraient une fonction spécifique dans une zone donnée peuvent être remplacées par des espèces immigrées, écologiquement équivalentes. Dans un cas comme dans l'autre, la connectivité des espaces naturels doit être assurée, créant un réseau véritablement relié au lieu d'un patchwork d'éléments isolés. En conséquence, les questions de biodiversité doivent être abordées à l'échelle plus large du paysage, terrestre ou marin. Pour répondre au morcellement et aux barrières artificielles, on peut avoir recours à des corridors biologiques, à des refuges temporaires, à une utilisation des espaces ruraux permettant le passage des espèces. Cette connectivité est nécessaire afin d'accroître la résilience des écosystèmes naturels, ce qui permet à son tour d'atténuer les effets des changements climatiques sur les sociétés humaines. Des écosystèmes naturels résilients représentent le meilleur rempart des sociétés humaines contre les impacts négatifs des changements climatiques.

Certes, les changements climatiques n'auront pas que des répercussions négatives sur les écosystèmes ; certains pourraient s'étendre et même accroître leur biodiversité en raison de la modification de leur composition. Cependant, lorsque nous voyons le paysage européen dans son ensemble et que nous examinons les modifications relatives qui y apparaissent, nous observons que le maintien de la biodiversité nécessite suffisamment d'espace, de connectivité et de variété. Je pense que la réponse à ces problèmes se trouve dans un aménagement du territoire amélioré, tant dans sa planification que dans ses processus de décision, et qu'une mise en œuvre complète du Plan d'Action publié en 2006 dans le cadre de la Communication de la Commission Européenne sur la biodiversité, peut non seulement contribuer à réaliser les objectifs d'arrêt de perte de la biodiversité en UE d'ici 2010, mais aussi à résoudre certains des problèmes liés au changement climatique.

L'extinction des espèces et le Protocole de Kyoto

Par Martin Hiller, Programme du WWF sur les changements climatiques

Le rythme d'extinction des espèces a déjà atteint un niveau mille fois supérieur au taux naturel. A l'heure actuelle, dans notre civilisation mondialisée, les changements climatiques atteignent simultanément l'ensemble de la planète. Des études scientifiques récentes montrent qu'un quart des espèces terrestres pourraient s'éteindre vers le milieu de ce siècle si les changements climatiques se poursuivent sans contrôle pendant longtemps. L'état de l'ours polaire a empiré sur la liste rouge, le pika disparaît en Amérique du Nord et le crapaud doré du Costa Rica est déjà disparu. Combien d'autres vont suivre ?

La hausse de la température..

En 2006, des collaborateurs de 22 écorégions WWF prioritaires se sont réunis afin d'explorer des tampons possibles aux impacts du changement climatique. L'ampleur de la tâche est impressionnante. Les écorégions ont été sélectionnées en raison de leur valeur naturelle remarquable, du nombre important d'espèces rares qu'elles hébergent, et de leurs habitats caractéristiques. Toutes ces régions subissent déjà une très forte pression issue d'activités humaines licites et illicites. Elles sont maintenant frappées de plein fouet par le changement climatique qui s'y ajoute. Les températures moyennes mondiales annuelles sont en hausse.

Une augmentation de 0,8°C sur 200 ans peut paraître minime ; or elle ne l'est pas lorsqu'on sait qu'il s'agit de moyennes mondiales annuelles. Les extrêmes changent beaucoup plus vite et de façon plus radicale que ne le montrent les moyennes. Des événements météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents, déplaçant des espèces, perturbant les chaînes alimentaires et détruisant les habitats.



© Vestas

...a des effets catastrophiques sur les écosystèmes

L'état du récif méso-américain en est une illustration flagrante. Le récif, l'un des milieux naturels les plus vastes et riches en biodiversité de la planète, est déjà fortement menacé, notamment par la pêche illicite, la pêche à la dynamite, et les rejets des exploitations agricoles. S'y ajoute maintenant le réchauffement climatique, qui représente un très important danger pour les coraux. Un événement extrême de blanchiment sans précédent dans la mer des Caraïbes s'est produit en 2005. Des stocks de corail très abondants sont morts en l'espace de quelques mois.

Les changements climatiques locaux ont des effets majeurs sur la nature de l'ensemble de la planète. Des espèces de montagne se déplacent vers des altitudes supérieures et sont remplacées par d'autres espèces plus résistantes à la chaleur. Dans les plaines et les cours d'eau, les espèces cherchent à aller vers le nord. D'après des estimations, des milliers d'espèces sont déjà en déplacement.

L'atelier du WWF est parvenu à une conclusion incontestable : s'il existe des moyens pour améliorer la résilience de la nature au réchauffement planétaire, la flexibilité des écorégions est faible. Selon les connaissances scientifiques les plus solides dont nous disposons, si la hausse des températures moyennes passe la barre de 2°C, la situation deviendra incontrôlable.

Des clés pour l'avenir

Depuis deux siècles, nous avons provoqué une hausse de 0,8°C de la moyenne mondiale ; dont la plus grande partie a eu lieu dans les 40 dernières années. Afin de protéger nos écorégions, nous devons réduire les émissions de CO₂. Nous devons trouver des solutions alternatives aux combustibles fossiles. Elles existent ; il suffit de s'y mettre !

La nouvelle vision du WWF en matière de production et d'utilisation de l'énergie explore des modalités permettant le développement et l'amélioration du bien-être économique et social, tout en mettant un frein le changement climatique. Le Protocole de Kyoto était un bon départ. Lors de sa seconde phase on doit cependant passer des engagements des années 1990 à des réductions réelles des émissions. Les négociations sont en cours et le WWF fait tout son possible pour faire avancer cette vision.

L'énergie est l'enjeu politique et économique majeur pour la planète ; des alternatives économiques aux combustibles fossiles nécessitent un engagement politique fort afin de rentabiliser les investissements privés. Sans cet engagement et ces investissements, la flexibilité de nos écorégions atteindra ses limites.

La conservation des espèces devient véritablement une question de vie ou de mort sur cette planète.

Calendrier des manifestations de l'UICN Janvier-Mars 2007

Les réunions mentionnées ci-dessous sont des réunions organisées ou parrainées par l'UICN, ou auxquelles UICN participe.

Janvier

- 11-12 Genève, Suisse**
Mobiliser les ressources forestières
www.unece.org/trade/timber/workshops/2007/wmw/mobilisingwood.htm
- 17-19 Genève, Suisse**
Première Réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé
www.unece.org/env/water/whmop1/info.htm
- 18-20 Courchevel, France**
Forum international pour le développement durable
www.planetworkshops.org/
- 22-25 Lima, Pérou**
Réunion du groupe d'experts techniques sur un certificat d'origine/de source/de provenance légale internationalement reconnu Organisée par la Convention sur la diversité biologique
www.biodiv.org/doc/meeting.aspx?mtg=ABSGTE-01
- 26-27 Gulfport, Floride, Etats-Unis d'Amérique**
9e Conférence Internationale sur les lois de faune sauvage
www.internationalwildlifelaw.org/programs2.shtml
- 31-1 Fév Genève, Suisse**
Dialogue exploratoire sur la promotion d'une gestion durable des sols à travers le commerce
www.global-mechanism.org/news--events/events/promoting-slm-through-trade-workshop/

Février

- 5-9 Nairobi, Kenya**
24e session du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement
www.unep.org/gc/gc24/
- 12-14 Berlin, Allemagne**
Symposium international : Il est temps de s'adapter – les changements climatiques et la dimension aquatique européenne
www.climate-water-adaptation-berlin2007.org/contact.htm
- 12-15 Gland, Suisse**
35e session du Comité permanent de la Convention de Ramsar
www.ramsar.org/sc/35/key_sc35_agenda_papers.htm
- 15-16 Oisterwijk, Pays-Bas**
Conférence européenne " Les régions européennes pour la biodiversité 2010 " - L'Europe rencontre le Brabant, le Brabant rencontre l'Europe
www.biodiversitybrabant.nl/users/biodiversity/index.php?pagina_id=94
- 27 Bruxelles, Belgique**
Sauver la biodiversité : faire fonctionner Natura 2000
www.eeb.org/events/Index.htm



IUCN Photo Library
© Imène Meliane

Mars

- 1 Année Polaire Internationale**
www.ipy.org
- 5-7 Alta, Norvège**
Conférence Boréal 2007
www.hifm.no/borealis
- 14-16 Stuttgart, Allemagne**
2e Atelier sur les inventaires et la surveillance continue de la biodiversité tous taxons
www.e-taxonomy.eu/news.php?optimurl=second-workshop-on-ATBI-M
- 21-24 Seville, Espagne**
5e Conférence européenne sur les villes durables
www.sevilla2007.org/

Liens utiles :

Agenda des institutions européennes
http://europa.eu/press_room/agenda/index_fr.htm
Centre européen de conservation de la nature (CECN)
www.ecnc.nl/Main/Events_421.html
Agence européenne pour l'environnement (EEE)
www.eea.europa.eu/Events/Calendar/
Natura 2000 Journées vertes
www.eurosite.org/bin/events/index.php?t=c
Sustainable Development Gateway
www.sdgateway.net/events/
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
www.unep.org/Calendar/
Forum des Nations Unies sur les forêts
www.un.org/esa/forests/calendar.html

Vision de l'UICN

Un monde juste qui valorise et conserve la nature

Mission de l'UICN

Influer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable

Missions du bureau régional pour l'Europe (UICN ROfE)

Entretenir et construire un réseau d'excellence dans la recherche, la politique et l'expertise environnementales avec comme objectifs de :

1. contribuer à la mission globale de l'UICN
2. soutenir l'intégration de la conservation de la biodiversité dans le développement économique
3. soutenir les initiatives innovatrices dans l'utilisation multifonctionnelle et durable des ressources naturelles

La structure du Bureau régional pour l'Europe (UICN ROfE)

Le bureau régional pour l'Europe (ROfE) est une entité du réseau global de l'UICN. Tout comme les autres bureaux et comités à travers le monde, nous rapportons au Président, au Directeur Général et au Conseil de l'UICN. Pour en savoir plus sur l'histoire et la structure globale de l'UICN, veuillez consulter notre site www.iucn.org

Le bureau régional pour l'Europe (ROfE) se compose de quatre bureaux situés à Bruxelles, Varsovie, Belgrade et Moscou. Le siège qui se situe à Bruxelles est le point de jonction à partir duquel le bureau pour l'Europe centrale de Varsovie, le bureau de la Communauté des Etats Indépendants de Moscou et le bureau pour l'Europe du Sud-est peuvent diffuser leur information et déployer leur stratégies. Ensemble, en tant que bureau régional pour l'Europe (UICN ROfE), nous nous efforçons d'accorder nos buts pour une Europe durable en utilisant l'expertise locale et la force du réseau global de l'UICN.

ROfE

 Regional Office for Europe

ROfE – Siège à Bruxelles

Le Bureau régional pour l'Europe
Boulevard Louis Schmidt 64,
1040 Bruxelles, Belgique
Tel: +32 2 732 82 99
Fax: +32 2 732 94 99
E-mail: europa@iucn.org
Web site: www.iucneurope.org

ROfE à Tilburg

Reitseplein 3, 5037 AA Tilburg
Les Pays-Bas
Adresse postale:
Postbus 90154, 5000 LG Tilburg
Les Pays-Bas
Tel: +31 13 594 49 44

ROfE à Moscou

Le Bureau de Programme
de l'UICN pour la CEI
3/3, Stolyarny pereulok,
Moscou, 123022, Russie
Tel: +7 (095) 609-39-91
+7 (095) 609-39-60
+7 (095) 609-33-99
Fax: +7 (095) 609-34-11
E-mail: info@iucn.ru
Web site: www.iucn.ru

ROfE à Varsovie

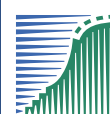
Le Bureau de Programme
de l'UICN pour
l'Europe centrale
Ul. Zwirki i Wigury 93, pok. 3037
02-089 Warszawa
Poland
E-mail: central.europe@iucn.org
Tel/Fax: +48 22 55 40 722

ROfE à Belgrade

Le Bureau de Programme de l'UICN
pour l'Europe du Sud-Est
Dr. Ivana Ribara 91
11070 Novi Beograd
Serbie-et-Monténégro
Tel: +381 11 2272 411
Fax: +381 11 2272 531



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOPHONIE



landbouw, natuur en
voedselkwaliteit

Produit avec le généreux soutien
de l'Organisation internationale
de la Francophonie et du
Ministère de l'agriculture, de
la gestion de la nature et de la
sécurité alimentaire des Pays-Bas
(LNV)